

Des partenariats pour le changement

Nelson Mandela, Prix Nobel de la Paix, et Graça Machel, spécialiste à l'ONU sur la question des enfants victimes de conflits armés, travaillent avec l'UNICEF afin d'élaborer un programme à grande échelle destiné à transformer le monde en faveur des enfants.

Ensemble, ils font appel aux représentants des gouvernements, de la société civile et du secteur privé dans le but de former un partenariat mondial dont la mission serait de lutter contre la discrimination à l'égard des enfants et des adolescents. Ils espèrent:

- Persuader les dirigeants d'agir en faveur des enfants.
- Inciter le grand public à y prendre part.
- Entendre ce que les jeunes ont à dire.

L'objectif de ce partenariat mondial est de transformer le monde en faveur des enfants et d'assurer que chaque enfant, sans exception, puisse jouir du droit à la dignité, à la sécurité et au plein épanouissement.

Pour tout renseignement, consultez notre site Internet <www.unicef.org/french> ou prenez contact avec les bureaux de l'UNICEF.

Photographies de la couverture :
UNICEF/92-0095/Pirozzi
UNICEF/92-0073/Maines
UNICEF/92-091/Sprague

"Il ne faut pas gaspiller la vie de nos enfants. Pas un enfant de plus, pas un jour de plus. Cela fait déjà trop longtemps que nous aurions dû agir en leur nom."

Extrait d'une lettre ouverte, Nelson Mandela et Graça Machel, 6 mai 2000



UNICEF/00-03 10/Pirozzi



Pourquoi
la Session
extraordinaire
en faveur des enfants
est-elle
extraordinaire?



Assemblée
Générale
des Nations Unies
Septembre 2001

Qu'est-ce que la Session extraordinaire en faveur des enfants?

La Session extraordinaire en faveur des enfants, une séance sans précédent de l'Assemblée générale consacrée aux enfants et adolescents du monde, va réunir des chefs d'Etat et de Gouvernement, des ONG, des défenseurs des droits de l'enfant et des enfants eux-mêmes, en septembre 2001 à l'ONU à New York.

Cette réunion offre également la possibilité extraordinaire de changer la manière dont le monde considère et traite les enfants.

La Session extraordinaire et le Sommet Mondial pour les enfants de 1990

La Session extraordinaire en faveur des enfants sera consacrée au suivi du Sommet Mondial pour les enfants de 1990, où 71 chefs d'Etat ou de Gouvernement, ainsi que d'autres dirigeants, ont signé la Déclaration mondiale en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant et adopté un Plan d'action destiné à atteindre un ensemble d'objectifs concrets et dans le cadre d'un calendrier précis. La Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée en 1989, avait établi les bases de ces objectifs.

Au Sommet de 1990, les chefs d'Etat ont fixé des objectifs destinés à améliorer les conditions de vie et les chances de survie des enfants en facilitant l'accès aux services de santé pour les femmes et les enfants, en réduisant la prolifération de maladies évitables, en renforçant les chances de bénéficier d'une éducation scolaire, en assurant un meilleur assainissement et une meilleure alimentation, et en garantissant la protection des enfants en situation de danger.

L'engagement pris afin d'atteindre les objectifs du Sommet Mondial a aidé à placer les enfants et les droits des enfants au premier rang des priorités mondiales.

Qu'est-ce que la Session extraordinaire désire réaliser?

- Un examen des progrès accomplis en faveur des enfants depuis le Sommet Mondial pour les enfants, la Déclaration mondiale et le Plan d'action.

L'examen de fin de décennie comprendra des rapports aux niveaux régionaux, nationaux et internationaux qui évalueront les progrès accomplis au cours de la décennie écoulée et servira à informer les chefs d'Etat concernant les actions à entreprendre ultérieurement.

- Un engagement renouvelé et la promesse d'accomplir des actions spécifiques durant la prochaine décennie.

Les chefs d'Etat examineront les défis de longue date consistant à servir et à protéger les enfants ainsi que les questions nouvelles d'un monde en rapide transformation. Ils seront chargés de concevoir des stratégies afin de résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les enfants, et de mobiliser les ressources humaines et financières nécessaires.

Quels sont les résultats attendus à l'issue de la Session extraordinaire?

On attend de la Session extraordinaire qu'elle mette au point un programme mondial présentant un ensemble d'objectifs à atteindre ainsi qu'un Plan d'action, visant trois résultats primordiaux:

- Un meilleur départ possible pour les enfants dans leurs premières années.
- Une éducation fondamentale de qualité pour chaque enfant.
- La possibilité, pour tous les enfants et particulièrement les adolescents, de participer pleinement à la vie de leur société.

